

LE SAHELISTAN

Pourquoi le Mali n'est pas l'Afghanistan

Par Annika S. Hansen et Tobias von Gienanth
Septembre 2021

**FRIEDRICH
EBERT** 
STIFTUNG

La prise de pouvoir par les talibans en Afghanistan a suscité de violentes émotions, entre colère, déception et désarroi. Ce ne sont pas seulement les irréductibles soldats de dieu qui se trouvent sous le feu de la critique, mais également la prétendue incurie de leurs adversaires, autrement dit le gouvernement afghan et son armée, le gouvernement américain, l'OTAN et le gouvernement fédéral allemand. Dans tous les médias, des experts autoproclamés expliquent pourquoi cet « échec de l'occident » était, longtemps à l'avance, depuis vingt ans, prévisible et inéluctable. Cette critique est justifiée, pour une large part. Une analyse sans complaisance de l'engagement international en Afghanistan s'impose de toute urgence, avec le risque toutefois de jeter le bébé – le levier que représentent les opérations de maintien de la paix – avec l'eau du bain.

Un concert de voix s'élève dès à présent pour établir un parallèle immédiat entre les missions d'intervention menées dans l'Hindou Kouch et celles entreprises dans la région du Sahel. En conséquence, elles réclament le retrait rapide des troupes stationnées au Mali. L'engagement de l'Allemagne et de la communauté internationale au Mali ne sauraient tomber sous le coup d'une argumentation aussi peu circonstanciée. Les opérations de maintien de la paix sont de diverses natures – en prenant en compte leur zone d'intervention, leur ampleur, leurs missions et les organisations qui les mandatent sur place. A cet égard, il importe de souligner que l'« intervention » en Afghanistan – à supposer que l'on veuille résumer ce concept à l'éventail complet des moyens qui ont été déployés dans le pays au cours des vingt dernières années – a constitué un cas très spécifique. Les connaissances acquises au travers de cette expérience ne peuvent pas, ou alors très marginalement, constituer une généralité applicable à d'autres missions.

Les opérations de maintien de la paix représentent depuis la fin des années 1940 un levier majeur visant à promouvoir la paix. A l'heure actuelle, ce ne sont pas moins de 150 000 personnes qui sont en intervention à travers le monde pour le compte de diverses organisations – les Nations Unies (ONU), l'Union africaine, l'Union européenne, l'Organisation pour la sécurité et la coopération en Europe (OSCE), l'OTAN. Les Nations Unies,

de loin l'acteur le plus important dans ce domaine, mènent 25 opérations d'envergure très variable mobilisant au total environ 75 000 soldats, 9 000 policiers et 5 000 agents civils. Nombre d'entre eux ont reçu des mandats exigeants, comprenant plusieurs dimensions et une multitude de missions de nature civile, policière et militaire. Au rang de ces missions premières, on retrouve la protection des populations civiles, le développement de structures relevant de l'Etat de droit, la réforme du secteur de la sécurité, aussi bien au niveau policier que militaire, et le contrôle du respect des droits humains.

Après que les Nations Unies eurent tiré les principales leçons des débâcles qu'ont été, pendant les années 1990, les interventions en Somalie, au Rwanda et dans l'ex-Yougoslavie, l'organisation est néanmoins parvenue à stabiliser avec succès certains pays qui avaient connu, pour une part d'entre eux, des conflits internes d'ampleur. On peut citer ici les exemples de l'Angola, du Liberia, du Sierra Leone et de la Côte d'Ivoire, sans oublier les pays situés à l'Ouest des Balkans. Cette liste appelle nécessairement la question suivante: comment définit-on ici le « succès » d'une intervention? Pour le dire simplement, ces Etats ont réalisé ce qu'une opération de maintien de la paix – conçue comme un complément apporté aux efforts considérables fournis à l'échelle nationale – est en mesure d'accomplir de manière réaliste: empêcher les conflits violents, dessiner les contours d'un système politique démocratique, faire émerger la notion d'Etat de droit, mettre en place des services sociaux et offrir des possibilités de développement économique.

Depuis vingt ans, nombreuses sont les études scientifiques à parvenir à cette même conclusion: là où sont menées des opérations de maintien de la paix, on observe une tendance à la baisse notable du niveau de violence, contribuant à une stabilisation durable de la situation post conflits. Mais cette stabilisation n'est précisément possible qu'à la condition que soient réunis dans la zone d'intervention un certain nombre de facteurs favorables. Parmi ces facteurs, on retiendra le respect d'une trêve générale ainsi que l'absence d'acteurs limitrophes qui, à visage découvert ou masqués, agissent contre les objectifs de l'opération de maintien de la paix. S'agissant du cas de l'Afghanistan, le Pakistan, pays limitrophe, a donné

un exemple flagrant de ce que représente ce type de fauteur de troubles. Par conséquent, tous les acteurs concernés, ou à tout le moins certains cercles des élites locales, doivent afficher une véritable volonté politique, à savoir se montrer disposés à engager des réformes politiques, économiques, de justice et de sécurité, de même que la communauté internationale doit faire preuve de patience dès lors qu'elle fait face à un processus de longue haleine, indépendamment des fluctuations de la situation politique intérieure de chaque Etat concerné

En outre, le succès d'une opération de maintien de la paix repose sur un consensus autour d'objectifs réalistes, sur la coordination de moyens appropriés entre acteurs internationaux, ainsi que sur un suivi des avancées – mais aussi des reculs – mené en transparence auprès des partenaires locaux dans le pays d'intervention, des alliés internationaux, ainsi qu'auprès de l'opinion publique nationale. Enfin, le succès d'une opération de maintien de la paix passe par une stratégie, assortie de conditions bien établies, permettant la sortie prudente et, à terme, la fin de l'intervention en concertation avec toutes les parties prenantes à l'échelle locale et internationale – et non par un accord bilatéral portant sur une date fixe de retrait des troupes, passé entre un acteur international (les Etats-Unis d'Amérique) et un acteur local (les talibans) qui exclurait gouvernement national.

Dans le cas de l'Afghanistan, aucun de ces facteurs favorables n'était au rendez-vous.

Des erreurs ont également été commises lors du déroulement de l'intervention presque exclusivement militaire de l'OTAN dans l'Hindou Kouch. « Des frappes chirurgicales ciblant des terroristes » touchèrent des civils surpris au beau milieu de fêtes de mariage. De violents seigneurs de guerre et des barons de la drogue furent courtisés. Des forces spéciales américaines, remplacées tous les six mois, formèrent des policiers afghans au maniement des armes de guerre dans des villages locaux, sans dire un mot sur le rôle des forces de sécurité au sein d'un Etat de droit démocratique. Les fonctionnaires ministériels afghans reçurent tous types de conseils extérieurs jusqu'à complète saturation : les Américains venaient le matin, et l'après-midi, c'était au tour de différents représentants européens – chacun y allant de son approche, pour partie incompatible avec celle des autres.

Contrairement au cas afghan, s'il est vrai que la situation n'y est nullement rose, les circonstances au Mali sont tout de même moins sombres. Au registre des points négatifs : les élites maliennes se montrent également peu disposées à engager des réformes. Au Mali aussi, la volonté politique de l'acteur international décisif – en l'occurrence la France – s'estompe nettement, quoique à un degré pas encore aussi dramatique que dans le cas des Etats-Unis vis-à-vis de l'Afghanistan au cours des deux dernières années. Cela étant, les efforts de stabilisation menés sous l'égide de la mission des Nations Unies MINUSMA reçoivent toujours l'approbation de la communauté internationale dans sa grande majorité et des acteurs régionaux, approbation plus forte que dans le cas afghan. La preuve en est qu'un contingent essentiel des troupes en intervention au Mali provient des Etats riverains, contrairement à

l'intervention en Afghanistan. En outre, tous les Etats riverains du Mali apportent leur soutien à cette intervention internationale : aucun pays limitrophe n'endosse le rôle du fauteur de trouble, à l'instar du Pakistan, accordant aux plus dangereux adversaires de cette mission internationale des financements, des entraînements militaires et un lieu de repli.

C'est également la raison pour laquelle les divers groupuscules djihadistes à l'œuvre au Mali et dans d'autres Etats du Sahel ne jouent pas dans la même cour que les talibans au regard de leur taille, de leur formation et de leur capacité d'action. Des années durant, les motivations des talibans étaient largement idéologiques, quoique couplées à une certaine proportion d'opportunisme. Ils recrutèrent essentiellement dans la catégorie majoritaire de la population afghane, au sein de laquelle ils jouissaient, ne serait-ce que par l'étendue de ce recrutement, d'une certaine légitimité. S'agissant des milices maliennes, si leurs chefs de file sont des fanatiques religieux en quête du califat, la piétaille, dans sa majorité, se compose en revanche d'adolescents sans emploi en quête d'un revenu. Ces simples soldats sont en outre issus de minorités ethniques opprimées depuis des siècles, ce qui constitue souvent une motivation supplémentaire pour rejoindre les rangs des djihadistes.

Le risque d'échec est inhérent à chaque opération de maintien de la paix – il s'agit d'une donnée qui devrait aussi déterminer l'horizon d'attente de telles interventions. Les zones de conflits sont complexes, elles comportent une multitude d'acteurs qui ont leurs requêtes, leurs inquiétudes et leurs espoirs. Les zones de conflits sont également insérées dans des réseaux nationaux, régionaux et internationaux. Chaque réseau est synonyme de défis particuliers et appelle un paramétrage spécifique. Il convient, pour chaque cas, de fournir une analyse précise et de bonne foi pour identifier quelles approches du problème peuvent s'avérer fructueuses. Pour ce faire, une bonne connaissance du pays et de la région est indispensable.

Le signal que nous envoie la situation en Afghanistan nous incite à porter un regard critique sur les opérations de maintien de la paix comme celle du Mali et à considérer avec lucidité et humilité ce que la communauté internationale, c'est-à-dire la coalition des volontaires, peut accomplir. Ceux qui espèrent une transformation à court terme de la société et de l'économie seront déçus. Que cela signifie-t-il pour l'engagement international futur de l'Allemagne ? La politique étrangère de l'Allemagne devrait reposer en proportions égales sur des valeurs et sur des intérêts. C'est pour ces deux raisons que l'Allemagne ne doit pas se soustraire à sa responsabilité dans la gestion de crises internationales situées dans des régions stratégiques pour elle. Les Nations Unies, l'Union européenne, mais aussi des organisations régionales telles que ECOWAS ou le G5-Sahel, apportent, dans des conditions difficiles, une contribution essentielle à la stabilisation du Mali. L'Allemagne se doit de continuer à apporter son soutien à ces efforts quand bien même l'environnement serait-il extrêmement complexe et le succès non garanti.

LES AUTEURS

Annika S. Hansen dirige le bureau d'analyse au Centre pour les opérations internationales de paix à Berlin. De 2008 à 2016, elle a travaillé au département des opérations de paix des Nations Unies.

Tobias von Gienanth est collaborateur au bureau d'analyse du Centre pour les opérations internationales de paix à Berlin.

L'article a été publié le 17 septembre 2021 dans le IPG-Journal sous le titre «**Sahelistan**»

CONTACT

Fondation Friedrich-Ebert

41 bis, bd. de la Tour-Maubourg 75007 | Paris | France

Tel. +33 (0)1 45 55 09 96

Fax: +33 (0)1 45 55 85 62

<https://paris.fes.de>

fes@fesparis.org

Autres publications de la FES Paris à télécharger sur le site <http://fesparis.org/publications.html> :

Finchelstein, Gilles; Manz, Thomas

De la souveraineté européenne

Analyses européennes

Paris, juillet 2021

Theobald, Hildegard

En première ligne du coronavirus

L'expérience du personnel soignant en Allemagne

Paris, juillet 2021

Meng, Richard

L'heure du renouveau a-t-elle sonné ?

L'émergence d'un nouveau paysage politique en Allemagne

Paris, juin 2021

Hubertus Heil

La loi sur le devoir de vigilance en Allemagne

Vers un renforcement des droits humains

au sein des chaînes de production ?

Paris, mars 2021

Horn, Gustav A.

Santé et économie

Deux objectifs contradictoires ? L'Allemagne

et la crise de la Covid-19

Paris, mars 2021

Borgnäs, Kajsa; Kellermann, Christian

Stratégie allemande de relance

Vers une transformation écologique et numérique ?

Paris, janvier 2020

Misik, Robert

Socialdémocratie et sécurité

Les leçons de l'élection municipale de Vienne

Paris, décembre 2020

Schmid, Nils

L'OSCE et la paix en Europe

L'heure du renouveau a sonné

Paris, décembre 2020

Simon, Edouard

La France, l'Allemagne, l'Europe

La centralité retrouvée de la relation franco-allemande

Paris, décembre 2020

Lemb, Wolfgang; Ziegler, Astrid

La politique industrielle de l'Europe

Analyse et propositions du syndicat IG Metall

Paris, novembre 2020

Salheiser, Axel; Richter, Christoph

Les profiteurs de la peur? Allemagne

Le populisme de droite et la crise du COVID-19 en Europe

Paris, novembre 2020

Litz, Philipp

Commission du charbon en Allemagne

Quel modèle de participation pour

la transition énergétique ?

Paris, novembre 2020

Hennicke, Martin et Noll, Wulf

Mutations structurelles dans la Ruhr

Quels enseignements pour les processus

de transformation à venir ?

Paris, octobre 2020

Krause, Laura-Kristine

L'Allemagne divisée?

Polarisation et état de la démocratie allemande

Paris, septembre 2020

Suchy, Oliver

Le télétravail va-t-il devenir la norme?

Les leçons de la crise du Coronavirus en Allemagne

Paris, août 2020

Faure, Olivier

Un nouveau souffle démocratique pour l'Europe

Paris, juillet 2020